

Communiqué

Pour diffusion immédiate au Québec

Source : Pas de démocratie sans voix

Pour stopper les reculs démocratiques imposés par le gouvernement canadien

La coalition « Pas de démocratie sans voix » est lancée

Montréal, le 17 juin 2010 — Près de 80 organisations fortement impliquées dans la défense des droits ou préoccupées par le recul des droits fondamentaux et de la démocratie au Canada ont convenu d'appuyer la Déclaration Pas de démocratie sans voix ! afin non seulement de dénoncer cet état de situation, mais aussi de tenir des activités pour sensibiliser toutes les couches de la population à l'importance de mettre un frein au virage autoritaire que le gouvernement canadien actuel veut imposer aux Canadiens et aux Québécois. **Pas de démocratie sans voix**, la coalition québécoise, trouve son équivalent dans le reste du Canada. Voices-Voix est, elle aussi, lancée en ce moment même à Ottawa.

Une déclaration commune

« L'appui de la société civile québécoise est significatif. Établie sur des principes que nous savons partagés par la majorité de nos concitoyens, notre déclaration commune aborde concrètement les effets produits par les politiques de droite du gouvernement fédéral », indique Dominique Peschard, président de la Ligue des droits et libertés et porte-parole de la coalition.

La déclaration rappelle les attaques systématiques faites par le gouvernement canadien actuel à l'endroit d'institutions démocratiques qui osent discuter ses politiques. Retrait du financement à plusieurs organisations, révocation ou non-renouvellement de mandat à des individus considérés trop critiques sont autant de manœuvres utilisées pour bâillonner l'expression de points de vue divergents et dont la déclaration donne plusieurs exemples.

Le texte commun déplore aussi le virage du Canada en matière de politique internationale. On y lit que les récentes positions du Canada ont participé « au recul d'enjeux aussi fondamentaux que l'égalité des sexes, l'abolition de la peine de mort, la protection contre la torture, les droits des gais et lesbiennes, les droits des femmes, les droits des réfugiés et des personnes immigrantes, les droits des peuples autochtones, pour ne nommer que ces exemples ».

Selon les signataires du texte, l'absence de transparence du gouvernement dans ses rapports avec la presse et dans ses relations avec les autres parlementaires est une autre menace qui pèse sur la qualité de la vie démocratique au Canada et au Québec.

Un appel pressant à changer d'approche

Enfin, la déclaration demande au gouvernement du Canada :

- qu'il protège et défende les droits et libertés, en particulier la liberté d'expression, sans parti pris, en situation de paix comme de conflit, au Canada et à l'étranger, ainsi que la place du débat public comme fondement de la vie démocratique ;
- qu'il fasse preuve de transparence et réponde aux demandes d'information du parlement et de la population ;

- qu'il respecte les institutions démocratiques canadiennes, qu'il mette fin à ses manœuvres pour court-circuiter les débats au Parlement canadien et qu'il respecte les décisions de ce dernier ;
- qu'il reconnaisse et qu'il respecte le rôle essentiel, l'expertise et l'indépendance des organisations de la société civile québécoises et canadiennes pour la défense des droits et libertés et en faveur d'une plus grande justice sociale, tant au Canada qu'à l'international, et ce, notamment en maintenant le financement de leurs activités ;
- qu'il mette en place un processus coordonné de surveillance de la mise en œuvre des obligations internationales du Canada en matière de droits de la personne qui puisse assurer l'imputabilité en y impliquant tous les niveaux de gouvernement ainsi que la société civile et les peuples autochtones ;
- qu'il cesse de financer et d'entretenir des liens étroits avec des groupes religieux fondamentalistes.

Pas de démocratie sans voix ! continuera à dénoncer l'état de fait actuel dans les médias et auprès du public et organisera au cours des prochains mois une série d'activités de mobilisation et de sensibilisation de concert avec la coalition canadienne et sur ses propres bases.

-30-

Renseignements :

MONTREAL

Amélie Nguyen, Analyste, AQOCI
514 871-1086 poste 210 / cell. 514-602-0121
analyste@aqoci.qc.ca

Anne Ste-Marie, Responsable des communications, Amnistie internationale - Canada francophone
514-766-9766 #230 / cell. 514-268-4983
Sans frais : 1-800-565-9766
aste-marie@amnistie.ca

Marie-Josée Béliveau, Chargée des communications et des dossiers, Ligue des droits et libertés
514-849-7717 poste 424
communication@liguedesdroits.ca

OTTAWA

Katia Gianneschi, Relations avec les medias, Conseil canadien pour la cooperation internationale
613-241-7007 ext. 311
kgianneschi@ccic.ca